

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° DELIB_2023_31

L'an deux mil vingt-trois, le 18 septembre, le Conseil Municipal de la commune de Montélier, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. VALLON Bernard.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 27

Date de convocation du Conseil Municipal : 12/09/2023

Présents : MM. VALLON, VARACCA, GREGOIRE, JULIEN, AUBERT, GUILHOT, BRUNET, CALLEJA, LAURENT, ESTEVES, HERVIOU, VIOSSAT, BOINOT

MMES BLANC Françoise, RACHON, RIVATON, PERROT, MAIRE, NAZZI, COUTURIER, PACHOUD, TANIOS

Excusés ayant donné pouvoir : Mmes BLANC Christine (Pouvoir à Mme PACHOUD),

Excusés : Mmes BLANC Christine, ORAND, LAURENCO, GLAZKOFF, M. DELOLY

Secrétaire de séance : M. ESTEVES

Objet : Décision modificative n°1 au budget annexe OAP 2023

Domaine d'intervention : 7.1- Finances locales – Décisions budgétaires

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'adopter la décision modificative n°1 au budget annexe OAP ainsi détaillée :

FONCTIONNEMENT		DEPENSES	RECETTES
6522	Reversement de l'excédent au budget principal	1 331 248,23	
71355/042	Constations recettes	-1 331 248,23	
	TOTAL	0,00	0,00
INVESTISSEMENT		DEPENSES	RECETTES
001	Résultat d'investissement reporté	-1 331 285,86	
3555/040	Sortie stock vendu		-1 331 248,23
1641	Emprunt-souscription		-37,63
	TOTAL	-1 331 285,86	-1 331 285,86

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve la décision modificative n°1 au budget annexe OAP proposée,
- Autorise le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.

Vote pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Montélier, le 20/09/2023

Le Maire,

Bernard VALLON
(Drôme)

